

## A l'occasion de ses Journées professionnelles de la construction organisées à Lille du 20 au 22 juin prochain la CAPEB annonce le changement d'appellation de ses Unions Nationales Artisanales

Collectif d'artisans du bâtiment au service des artisans du bâtiment, la CAPEB place au cœur de son engagement syndicale la représentation et la défense des spécificités de chaque métier qui compose l'artisanat du bâtiment. Parce qu'elle est portée par des chefs d'entreprise représentatifs de tous les territoires et de tous les métiers, la CAPEB a la vocation et l'expertise de répondre aux besoins et aux attentes de chaque artisan du bâtiment.

Pour cela, elle regroupe en son sein huit Unions Nationales Artisanales qui ont souhaité faire évoluer leur dénomination afin de renforcer leur identification auprès des artisans du bâtiment et incarner pleinement l'essence même de la CAPEB.

Elles prennent désormais le nom de :

Métiers de la Couverture & Plomberie-Chauffage  
Métiers de la Maçonnerie & Carrelage,  
Métiers de la Métallerie & Vitrage,  
Métiers de la Peinture & Décoration,  
Métiers de l'Électricité, de Métiers du Bois,  
Métiers du Plâtre & Isolation  
Métiers de la Pierre.

En s'appuyant sur des sections départementales, ces huit familles de métiers ont, notamment, pour mission d'accompagner au mieux les transformations des métiers de l'artisanat du bâtiment.

Elles tiennent chaque année les Journées Professionnelles de la Construction dont l'objectif est de rassembler et mobiliser toute la profession pour la projeter vers l'avenir. Cet événement unique en son genre donne l'opportunité aux artisans du bâtiment présents de s'informer, d'échanger, de débattre autour des grands enjeux qui impliquent une évolution de leur métier tout en se familiarisant avec les innovations et solutions techniques à même de faciliter leur quotidien grâce à la présence d'un salon professionnel qui regroupe les principaux acteurs du marché de chaque profession.

**Retrouvez toutes les informations sur ces journées sur <https://www.jpccapeb.fr/>**

A propos de la CAPEB :

*La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est l'une des deux organisations patronales représentatives de l'ensemble des entreprises du bâtiment. La CAPEB est également l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat\* du Bâtiment. Elle est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (59 300 entreprises fin 2021).*

*Les entreprises employant jusqu'à 10 salariés représentent :*

*545 000 entreprises, soit 96 % des entreprises du bâtiment, dont 375 000 entreprises travaillant sans salarié (incluant 152 000 en micro-entreprises) et 170 000 entreprises employant entre 1 et 10 salariés  
516 000 salariés, soit 47 % des salariés du bâtiment  
52 000 apprentis formés dans le bâtiment  
Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (46 %)*

*\* L'artisanat regroupe les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés.*